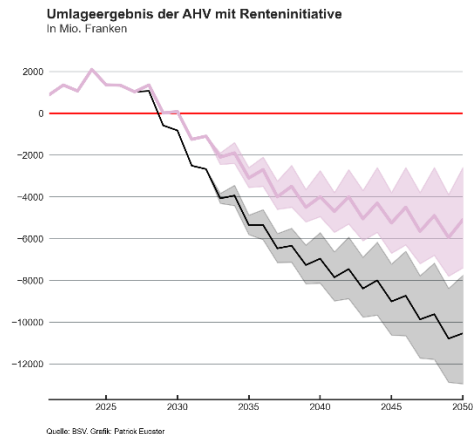
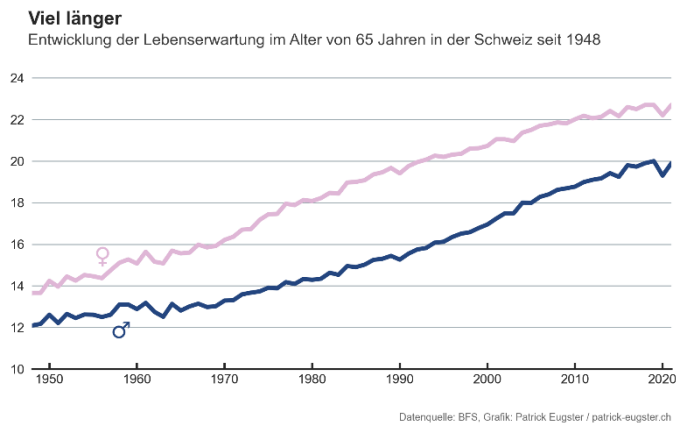


Initiative sur les rentes - de quoi s'agit-il ?

Lors de l'introduction de l'AVS en 1948, l'âge de la retraite était de 65 ans pour les deux sexes. À l'époque, la durée durant laquelle un homme de 65 ans percevait sa rente était d'environ 12 ans ; celle d'une femme de 65 ans d'un peu plus de 13 ans. Aujourd'hui, l'espérance mais également la qualité de vie se sont améliorées, de sorte que nous vivons nettement plus longtemps.

Le revers de la médaille, c'est que la démographie change, de sorte que l'équilibre entre jeunes et âgés se voit bouleversé - on perçoit une rente plus longtemps qu'il n'y a d'argent à disposition : les hommes perçoivent une rente pendant près de 20 ans en moyenne et les femmes jusqu'à 23 ans. Parallèlement, il y a moins de naissances. Ce déséquilibre entraîne une dette énorme. Si rien n'est entrepris, l'AVS risque la faillite.



Notre système de prévoyance vieillesse a besoin d'être adapté. L'âge de la retraite doit donc être lié à l'espérance de vie, comme le veut l'évolution démographique - si nous vivons plus longtemps, nous devons aussi travailler plus longtemps pour protéger notre système de prévoyance vieillesse. Les autres alternatives (moins de retraite ou plus d'impôts) ne sont pas durables. L'initiative s'attaque à la racine du problème et se place comme la solution la plus efficace.

Qu'est-ce que cela signifie concrètement ? L'âge de la retraite doit être progressivement relevé à 66 ans pour les deux sexes d'ici 2033. D'ici 2050, l'âge de la retraite serait de 67 ans et 7 mois.

Dans ce contexte, l'initiative accorde une attention particulière aux personnes de plus de 55 ans : les travailleurs ne peuvent pas tous travailler plus longtemps, notamment dans les secteurs d'activité physiquement exigeants (p. ex. le bâtiment). Dans ce cas, les partenaires sociaux (employeurs et syndicats) doivent trouver des solutions. Le secteur de la construction sert d'exemple, où les partenaires sociaux se sont déjà mis d'accord sur un âge de la retraite à 60 ans. Le chômage des plus de 55 ans est également un problème. En corrigeant la fiscalité, il est possible de s'attaquer rapidement et efficacement au renchérissement artificiel des travailleurs âgés.

De nombreux autres pays d'Europe occidentale ont déjà lié l'âge de la retraite à l'espérance de vie. L'âge de la retraite passera ainsi à plus de 70 ans d'ici 2050 aux Pays-Bas, au

Danemark ou en Italie par exemple. L'initiative sur les rentes ne va toutefois pas aussi loin. Avec elle, l'âge de la retraite sera de 66 ans à partir de 2033 et de 67 ans et 7 mois en 2050. Les erreurs structurelles de notre système actuel sont ainsi corrigées de manière durable et efficace, sans exagération.

Pourquoi dire oui à l'initiative sur les rentes ?

Oui à l'initiative sur les rentes - Pour une garantie durable de nos rentes

Notre AVS est au bord de la faillite : en raison de l'évolution démographique et de l'allongement de l'espérance de vie, l'AVS se retrouve dans les chiffres rouges. Notre système n'est pas conçu pour faire face à cette évolution. Dire oui à l'initiative sur les rentes, c'est dire oui à la garantie durable de notre système de rentes. Nous ne voulons pas de réductions de rentes ni de dettes supplémentaires.

Oui à l'initiative sur les rentes - Pour une équité entre les générations

Alors que six personnes finançaient une rente lors de l'introduction de l'AVS, elles ne sont plus que trois aujourd'hui. Le départ à la retraite de la génération du baby-boom ne fera qu'accentuer ce déséquilibre drastique entre les cotisants et les bénéficiaires. Si nous n'agissons pas maintenant, nous risquons de priver les générations futures d'une retraite suffisante. La solidarité entre les générations est essentielle pour vivre et vieillir en Suisse.

Oui à l'initiative sur les rentes - Pour une meilleure protection contre le chômage

Les personnes âgées sont plus longtemps au chômage lorsqu'elles perdent leur emploi. C'est pourquoi il est important de flexibiliser l'âge de la retraite et de réduire ainsi la pression sur l'âge. Il serait plus facile pour les plus de 55 ans de revenir sur le marché du travail et d'évoluer professionnellement. Cela crée des opportunités pour une meilleure intégration sur le marché du travail et une protection contre le chômage à un stade avancé de la vie professionnelle, et cela contribue également à lutter contre la pénurie de main-d'œuvre qualifiée. En assouplissant l'âge de la retraite, les travailleurs expérimentés peuvent transmettre leurs connaissances et leur expertise aux nouvelles générations comme ils le souhaitent.

Oui à l'initiative sur les rentes - Pour une meilleure considération des plus faibles et plus de flexibilité

Certains secteurs permettent déjà aux employés de prendre une retraite anticipée. Cela restera possible. L'initiative sur les rentes laisse ici la marge de manœuvre nécessaire pour trouver des solutions spécifiques à chaque secteur. Elle donne ainsi un signe important de



justice sociale et offre protection et soutien aux travailleurs exerçant des métiers physiquement exigeants, mais aussi pour la flexibilisation de tous les autres.

Oui à l'initiative sur les rentes - Pour moins d'immigration

L'initiative sur les rentes permet de réduire l'immigration de 25%. Grâce à une durée sur le marché de l'emploi plus longue, davantage de travailleurs sont disponibles, de sorte que ces postes ne doivent pas être pourvus par des personnes venant de l'étranger.